

- * Conception et dimensionnement
- * Etudes technico-économiques
- * Direction et suivi de projets

DOSSIER ADMINISTRATIF

Relevé d'Identité Bancaire

BP ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE				
Titulaire du compte/Account holder		Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation. This statement is intended for your payees and/or payors when setting up Direct debit, Standing orders, Transfers and Payment. Please use this Bank account statement when booking transactions. It will help avoiding execution errors which might result in unnecessary delays.		
SARL INGENIERIE BOIS				
1 RUE DU MARAIS 67800 BISCHHEIM				
Relevé d'identité bancaire / Bank details statement				
IBAN (International Bank Account Number) FR76 1470 7500 2267 2164 3945 536		BIC (Bank Identification Code) CCBPPFRPPMTZ		
Code Banque 14707	Code Guichet 50022	N° du compte 67216439455	Clé RIB 36	Domiciliation/Paying Bank SAVERNE

- * Conception et dimensionnement
- * Etudes technico-économiques
- * Direction et suivi de projets

Attestation DECENNALE (année 2016)



ACTE iard

S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 11 433 676 € - 332 948 546 RCS Strasbourg
Société régie par le Code des assurances
Siège social : Espace Européen de l'Entreprise - 14 AVENUE DE L'EUROPE - 67300 SCHILTIGHEIM
Adresse postale : CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX
Tél. 03 88 37 69 00 - Fax 03 88 37 69 99 - www.camacte.com

ASSURE N° : 1073316
N° SIREN : 453307498
CONTRAT N° : 2/666335
DATE D'EFFET : 19/4/2004

SARL INGENIERIE BOIS
1 R DU MARAIS
67800 BISCHHEIM

ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés, Société Assureur, attestons que l'Assuré ci-dessus désigné est titulaire du contrat de **RESPONSABILITE PROFESSIONNELLE CIVILE ET DECENNALE DE TYPE « PROFESSIONS LIBERALES DU BTP »** cité en références.

Cette attestation est délivrée :

- pour les chantiers nominativement déclarés ouverts entre le 01/01/2016 et le 31/12/2016
- soit pour des ouvrages soumis à l'obligation d'assurance édictée par les articles L.241-1 et L.241-2 du Code des assurances
- soit pour des ouvrages de génie civil situés en France Métropolitaine
- du fait de ses missions mentionnées ci-après :

DV05 Audit technique/Diagnostic technique/Etudes de Faisabilité
08B1 Etudes techn. béton armé/précontraint-charpente bois/métal (loi MOP)
09B1 Etudes tech.béton armé/précontraint-charpente bois/métal(marché privé)

- pour des interventions, dans le cadre d'ouvrage soumis à l'obligation d'assurance, sur des chantiers dont le coût total prévisionnel de construction tous corps d'état TTC, y compris honoraires, déclaré par le maître d'ouvrage, n'est pas supérieur à 30.000.000 € et pour autant que le coût définitif de construction TTC n'excède pas la somme de 33.000.000 €,
- pour des travaux de construction répondant à une norme homologuée (NF DTU ou NF EN), à des règles professionnelles acceptées par la C2P (1) ou à des recommandations professionnelles du programme RAGE 2012 non mises en observation par la C2P (2),
- pour des procédés ou produits faisant l'objet au jour de la passation du marché :
 - d'un Agrément Technique Européen (ATE) en cours de validité ou d'une Evaluation Technique Européenne (ETE) bénéficiant d'un Document Technique d'Application (DTA), ou d'un Avis Technique (ATec), valides et non mis en observation par la C2P (3),
 - d'une Appréciation Technique d'Expérimentation (ATEX) avec avis favorable,
 - d'un Pass'innovation « vert » en cours de validité.

(1) Les Règles professionnelles acceptées par la C2P (Commission Prévention Produits mis en œuvre par l'Agence Qualité Construction) sont listées à l'annexe 2 de la publication semestrielle de la C2P et sont consultables sur le site de l'Agence Qualité Construction (www.qualiteconstruction.com)

- * Conception et dimensionnement
- * Etudes technico-économiques
- * Direction et suivi de projets

- (2) Les recommandations professionnelles RAGE 2012 (« Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 ») sont consultables sur le site internet du programme RAGE (www.reglesdelart-grenelle-environnement-2012.fr). Les communiqués de la C2P sont accessibles sur le site de l'Agence Qualité Construction (www.qualiteconstruction.com)
- (3) Les communiqués de la C2P sont accessibles sur le site de l'Agence Qualité Construction (www.qualiteconstruction.com)

Au-delà de l'une de ces limites qui conditionnent l'application du contrat, l'assuré doit se rapprocher de son assureur.

NATURE ET MONTANTS DES GARANTIES

Garantie décennale (gérée en capitalisation) des dommages à l'ouvrage après réception selon détail ci-dessous :

a) garantie obligatoire de responsabilité décennale

Cette garantie est délivrée conformément aux dispositions légales et réglementaires pour satisfaire aux obligations prévues par les articles L.241-1 et L.241-2 du Code des assurances pour des travaux de construction d'ouvrages soumis à l'obligation d'assurance.

Montant de garantie : à hauteur du coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage avec abrogation de la règle proportionnelle liée au coût de construction. Les travaux de réparation comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou démontage éventuellement nécessaires.

b) Garantie de responsabilité du sous-traitant en cas de dommages de nature décennale

Cette garantie couvre le paiement des travaux de réparation des dommages tels que définis aux articles 1792 et 1792-2 du Code civil et apparus après réception, lorsque la responsabilité de l'assuré est engagée du fait des travaux de construction d'ouvrages soumis à l'obligation d'assurance, qu'il a réalisés en qualité de sous-traitant.

Montant de garantie : 3.000.000 € par sinistre avec abrogation de la règle proportionnelle liée au coût de construction.

Les garanties visées aux points « a » et « b » sont accordées pour la durée de dix ans à compter de la réception visée respectivement à l'article 1792-4-1 et à l'article 1792-4-2 du Code civil.

Cette attestation ne s'applique pas lorsqu'il est recouru à un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale (CCRD). Pour toute opération d'un coût total prévisionnel de travaux et honoraires supérieur à 15 millions d'euros HT, la souscription d'un Contrat Collectif est vivement recommandée.

c) Garantie de responsabilité décennale relative aux travaux de génie civil

Si la garantie des travaux de génie civil est souscrite, celle-ci s'applique à concurrence du montant fixé aux conditions particulières, pour la réparation des dommages matériels relevant de l'article 1792 du Code Civil, dans le cadre des chantiers nominativement déclarés réalisés au cours de la période de validité visée en introduction dont le coût de construction tous corps d'état (travaux TTC et honoraires TTC compris) n'excède pas 6.000.000 €.

LA PRESENTE ATTESTATION NE PEUT ENGAGER L'ASSUREUR AU-DELA DES CLAUSES ET CONDITIONS DU CONTRAT AUQUEL ELLE SE REFERE.

Fait à Schiltigheim, le 30/05/2016

POUR LA SOCIETE

**ACTE iard**
Siège social :
Espace Européen de l'Entreprise
14 AVENUE DE L'EUROPE
CS 70016 - SCHILTIGHEIM
67014 STRASBOURG CEDEX
Tél. 03 88 87 86 10 - Fax 03 88 37 86 22 - www.camacte.com

COURTAGE

- * Conception et dimensionnement
- * Etudes technico-économiques
- * Direction et suivi de projets

Attestations SOCIALES et FISCALES (2015/16)



ATTESTATION DE VERSEMENT DE COTISATIONS
 ET DE FOURNITURE DE DÉCLARATIONS DES CANDIDATS ATTRIBUTAIRES
 D'UN MARCHÉ PUBLIC Article 46 du Code des Marchés publics 2/2

CODE DE SÉCURITÉ

1BUH8UGDCD8ZV1T

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur www.urssaf.fr

SARL INGENIERIE BOIS
1 RUE DU MARAIS
67800 BISCHEIM

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de déclaration et de versement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS	NUMÉRO SIRET
1 RUE DU MARAIS 67800 BISCHEIM	45330749800023


La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

ATTESTATION DE L'UNION DE RECouvreMENT

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS* à la date du 31/12/2015.

* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.

Fait à : STRASBOURG
le : 08/01/2016



François COULLET

- * Conception et dimensionnement
- * Etudes technico-économiques
- * Direction et suivi de projets



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

ANNEE 2016

Situation au 31-12-2015

Numéro de délivrance : 2741504

La société désignée ci-dessous :

DENOMINATION DE LA SOCIETE :
SARL INGENIERIE BOIS

ADRESSE DU PRINCIPAL ETABLISSEMENT :
1 RUE DU MARAIS
67800 BISCHHEIM

N° SIREN : 453307498

est en règle au regard des obligations fiscales suivantes lui incombant au 31-12-2015 :

- Dépôt des déclarations de résultats et de TVA
- Paiement de la TVA⁽¹⁾
- Paiement de l'impôt sur les sociétés⁽¹⁾

Date : le 12/01/2016

Service gestionnaire :
SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES SCHILTIGHEIM
14 RUE DES PETITS CHAMPS
BP 60096 67302 SCHILTIGHEIM CEDEX
TLJ 8H30-12H ET 13H30-16H
SAUF VEND A-M ET SUR RDV
03 88 19 16 27
SIE.SCHILTIGHEIM@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

⁽¹⁾ Y compris les pénalités y afférent éventuellement mises à sa charge.

- * Conception et dimensionnement
- * Etudes technico-économiques
- * Direction et suivi de projets

ADESATT

Association d'Etude et de suivi de
L'aménagement du Temps de Travail
Dans les métiers du savoir

Paris, le 6 Octobre 2015

INGENIERIE BOIS
1 RUE DU MARAIS
67800 BISHHEIM

ATTESTATION DE VERSEMENT 2015 AU TITRE DES SALAIRES 2014

Références à rappeler :

Code ADESATT : 266782
SIRET : 45330749800023

Madame, Monsieur,

Nous avons enregistré pour votre compte un règlement de 20 Euros par chèque 863 sur BP ALSACE STRASBOURG.

Vos cotisations 2015 sur la base de votre masse salariale 2014 sont à jour.

Le Président,
Michel De La Force



- * Conception et dimensionnement
- * Etudes technico-économiques
- * Direction et suivi de projets



AG2R LA MONDIALE

AG2R LA MONDIALE
Retraite Entreprises
TSA 10003
92599 LEVALLOIS PERRET CEDEX

ATTESTATION

AG2R LA MONDIALE dont le siège social est situé 104-110 boulevard Haussmann - 75008 Paris certifie que :

ING NIERIE BOIS
1 RUE DU MARAIS
67800 BIRSCHHEIM

est à jour de paiement des cotisations au 31/12/2015 au titre de REUNI RETRAITE CADRES et REUNI RETRAITE SALARIES sous réserve de tout ajustement ultérieur.

STRASBOURG, le 20 janvier 2016

Hélène Varoqui
Responsable client

- * Conception et dimensionnement
- * Etudes technico-économiques
- * Direction et suivi de projets

Extrait Kbis

GREFFE DU TRIBUNAL D'INSTANCE DE STRASBOURG (6752)
REGISTRE DE COMMERCE - BP 1021F - QUAI FINKMATT 67070 STRASBOURG CEDEX

Folio N° 1 / 1

Extrait Kbis

IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Extrait du 23 Août 2016

IDENTIFICATION

Dénomination sociale : INGENIERIE BOIS
Numéro d'identification : R.C.S. STRASBOURG TI 453 307 498 - N° de Gestion 2010 B 866
Date d'immatriculation : 14 Avril 2010

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA PERSONNE MORALE

Forme juridique : Société à responsabilité limitée
Capital : 12 500.00 EUR (fixe)
Adresse du siège : 1, rue du Marais - 67800 Bischheim
Durée de la société : 99 ans du 12 Mai 2004 au 11 Mai 2103
Date de clôture de l'exercice : 31 Décembre
Journal d'annonces légales : Les Affiches d'Alsace et de Lorraine, le 08 Mars 2010

ADMINISTRATION

Gérant : Monsieur STEUERWALD Hans, Thomas
né(e) le 14 Juillet 1955 à SPEYER - Pays : ALLEMAGNE, de nationalité ALLEMANDE
demeurant 67 WENSCHDORF - D 63897 MILTENBERG - ALLEMAGNE

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse : 1, rue du Marais - 67800 Bischheim
Date de début d'exploitation : 01/01/2010
Activité : Prestations d'ingénierie dans le domaine de la construction, bureau d'études et prestations d'économistes
Origine de l'activité ou de l'établissement : Transfert d'établissement (origine hors ressort)
Mode d'exploitation : Exploitation directe

OBSERVATIONS

SOCIETE PRECEDEMMENT INSCRITE AU RCS DE SAVERNE 4 B 187

FIN DE L'EXTRAIT COMPRENANT 1 PAGE(S)

TOUTE MODIFICATION OU FALSIFICATION DU PRESENT EXTRAIT EXPOSE A DES POURSUITES PENALES. SEUL LE GREFFIER EST LEGALEMENT HABILITE A DELIVRER DES EXTRAITS SIGNES EN ORIGINAL. TOUTE REPRODUCTION DU PRESENT EXTRAIT, MEME CERTIFIEE CONFORME, EST SANS VALEUR.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME ET DELIVRE LE 23/08/2016

